



FUGA
Formation

S'INSCRIRE

FUGA FORMATION
29 rue de Poulainville
80 000 Amiens
Tel : 03 60 62 01 80
contact@fugaformation.fr

INFORMATIONS

Public : Salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'oeuvre, responsable de projet devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux : effectuer les demandes de travaux (DT), analyser les DT, demander des investigations complémentaires, transmettre les informations utiles sur les réseaux dans les dossiers de consultation et les marchés, réaliser les marquages et piquetages des réseaux enterrés et assurer le suivi et le contrôle des travaux

Prérequis de présentation à l'examen : un CACES en cours de validité prenant en compte la réforme anti-endommagement, pour les conducteurs d'engins de travaux publics. Un titre, diplôme, certificat de qualification professionnelle, des secteurs du bâtiment et des travaux publics ou des secteurs connexes, datant de moins de 5 ans et prenant en compte la réforme anti-endommagement

Durée : 7h
6h + 1h examen

Lieu : Intra / Inter

Delais d'accès : 7 jours minimum

AIPR

Niveau : CONCEPTEUR

Objectif de la formation

- ✓ Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique
- ✓ Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux
- ✓ S'entraîner sur des questions QCM concepteur tirées de la base de données mise à disposition



Contenu de la formation

Procédures pour le responsable de projet avant chantier

- ✓ Formulaire DT : Guichet Unique et projet
- ✓ Analyse des réponses, réalisation des investigations complémentaires (IC) et la détection de réseaux, classe de précision cartographique des ouvrages, responsabilité de prise en charge...
- ✓ Clause dans les marchés et DCE Marquage et piquetage
- ✓ Compétences des personnels
- ✓ Entraînement au QCM

Procédures exécutants avant les chantiers

- ✓ Formulaire DICT
- ✓ Analyse des réponses du DCE et du marché
- ✓ Compétences des personnels
- ✓ Application du Guide technique
- ✓ Lectures des indices et affleurants
- ✓ Travaux sans tranchée Entraînement au QCM

AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RESEAUX



FUGA
Formation

INFORMATIONS

Méthodes pédagogiques :

- ✓ Alternance d'apports théoriques et exercices intermédiaires
- ✓ Tablettes connectés à internet
- ✓ Livrets stagiaires

Modalité d'encadrement :

Formateur spécialisé

Responsables pédagogiques :

Mme Henderson / Mr Offret

Modalité suivi stagiaire :

Questionnaire contrôle qualité

Evaluation :

Test théorique national (QCM) sur la plate-forme du MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer)

Validité : 5 ans

Parking gratuit

Salle de restauration

Commerces à proximité du centre de formation

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter notre référent handicap :
aureliaberquier@fugaformation.fr
Tel : 03.60.62.01.81

Taux de réussite 2021 :

98 %

TARIF

Nous consulter

Procédures et actions à réaliser au cours du chantier

- ✓ Constat d'arrêt ou de sursis
- ✓ Constat de dommage
- ✓ Opérations sur chantiers
- ✓ Entraînement au QCM

Travaux à proximité des réseaux

- ✓ Echanges avec les stagiaires,
- ✓ Exposés, Fascicule de formation, entraînement aux QCM tout au long de la formation

Validation :

Attestation réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465*01

